



EASY Fixed 3 ans



Prix fixes gaz naturel pour Décembre 2021 - TVA incluse ⁽¹⁾
Pour les particuliers en Région de Bruxelles-Capitale

Composition du prix de votre énergie ⁽⁶⁾



- Energie fournie (ENGIE)
- Coûts de réseaux (Gestionnaire de réseau)
- Impôts, charges et tva (Gouvernement)

Vos avantages

Optez pour un prix fixe pendant 1 an

Services gratuits

- Service client en ligne et hors ligne 5 étoiles
- Facture par la poste ou par e-mail
- Réductions chez nos partenaires

Prix fixes de l'énergie - 3 ans

Redevance fixe (€/an)

39,99



Prix par kWh (€cent/kWh)

8,390

Coûts de réseaux (distribution et transport) ⁽²⁾

Gestionnaire du réseau de distribution	Distribution								Transport (€/cent/kWh)
	Petite consommation <= 5 000 kWh/an		Moyenne consommation 5 001 – 150 000 kWh/an		Grande consommation >= 150 001 kWh/an		Activité de mesure		
	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€/cent/kWh)	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€/cent/kWh)	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€/cent/kWh)	Relevé annuel (€/an)	Relevé mensuel (€/an)	
SIBELGA	5,66	2,168	46,90	1,346	990,12	0,716	19,21	355,18	0,177



EASY Fixed 3 ans



Prix fixes gaz naturel pour Décembre 2021 - TVA incluse ⁽¹⁾
Pour les particuliers en Région de Bruxelles-Capitale

Suppléments

Suppléments (€cent/kWh)		Droit pour le financement des Obligations de Service Public (OSP) (€/an)	
Cotisation sur l'énergie	0,12073	6 ou 10 m3/heure ⁽⁴⁾	3,34
Cotisation fédérale ⁽³⁾	0,06566	6 ou 10 m3/heure ⁽⁵⁾	11,62
		16 m3/heure	28,17
		25 m3/heure	69,55
		40 m3/heure	139,25
		65 m3/heure	348,04
		100 m3/heure	483,95
		160 m3/heure	621,46
		> 160 m3/heure	898,21

(1) Les prix sont valables pour tous les contrats conclus en Décembre 2021 et débutant au plus tard le dernier jour du 6e mois après la souscription.

(2) Les coûts de réseau sont approuvés par la CREG et par BRUGEL.

(3) Vous ne payez pas de TVA sur ces coûts.

(4) Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est inférieure ou égale à 5 000 kWh..

(5) Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est supérieure à 5 000 kWh.

(6) Le calcul a été effectué en juin 2021 pour un contrat EASY Indexed sur la base d'une consommation privée de 16000 kWh/an à Bruxelles.

(7) Vous trouverez plus d'informations sur vos paiements sur <https://www.engie.be/fr/support/faq/facture/paiements/>.

Frais de rappel et de mise en demeure ^{(3) (7)}

Montants d'application en 2021

Frais de rappel (1er gratuit)	7,50 € (max)
Mise en demeure	15,00 € (max)